



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

# SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2023 ET PERSPECTIVES EN 2024-2029

Octobre 2024

## I. Environnement international et national

### I.1 - Environnement international

La reprise économique mondiale, après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie, s'avère étonnamment résiliente car la croissance demeure forte. L'inflation recule plus vite que prévu par rapport au pic de 2022 et a des répercussions moins néfastes que prévu sur l'emploi et l'activité, grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques des banques centrales, qui ont permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation. Dans le même temps, le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et le retrait des dispositifs d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé devraient peser sur la croissance en 2024.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2024, la croissance de l'économie mondiale est restée forte et s'est établie à 3,3% en 2023 après une progression de 3,5% en 2022. La consolidation de la croissance s'est manifestée tant dans les pays avancés (+1,7% en 2023 contre +2,6% en 2022) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,4% en 2023 contre +4,1% en 2022). Cette consolidation s'est accompagnée d'un ralentissement de l'inflation qui est passée de 8,7% en 2022 à 6,7% en 2023.

En 2024, la croissance mondiale devrait évoluer de 3,2% contre 3,3% en 2023 avant de s'accélérer légèrement pour atteindre 3,3 % en 2025. Néanmoins, la projection de la croissance mondiale en 2024 et 2025 est inférieure à la moyenne annuelle historique (2000–19) de 3,8 %, en raison du durcissement des politiques monétaires et du retrait de dispositifs d'appui budgétaire, de même que la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. Les pays avancés devraient voir leur croissance se maintenir à 1,7% comme en 2023 avant d'augmenter légèrement en 2025 (+1,8%). Quant aux pays émergents et aux pays en développement, ils devraient connaître une croissance stable en 2024 et 2025 (+4,3%), mais des disparités seront observées d'une région à l'autre.

S'agissant spécifiquement de l'Afrique subsaharienne, la croissance économique, estimée à 3,4% en 2023, s'établirait à 3,7% en 2024 et à 4,1% en 2025 à mesure que les effets négatifs de chocs météorologiques antérieurs s'atténuent et que les problèmes d'approvisionnement sont progressivement résolus.

### I.2 - Environnement national

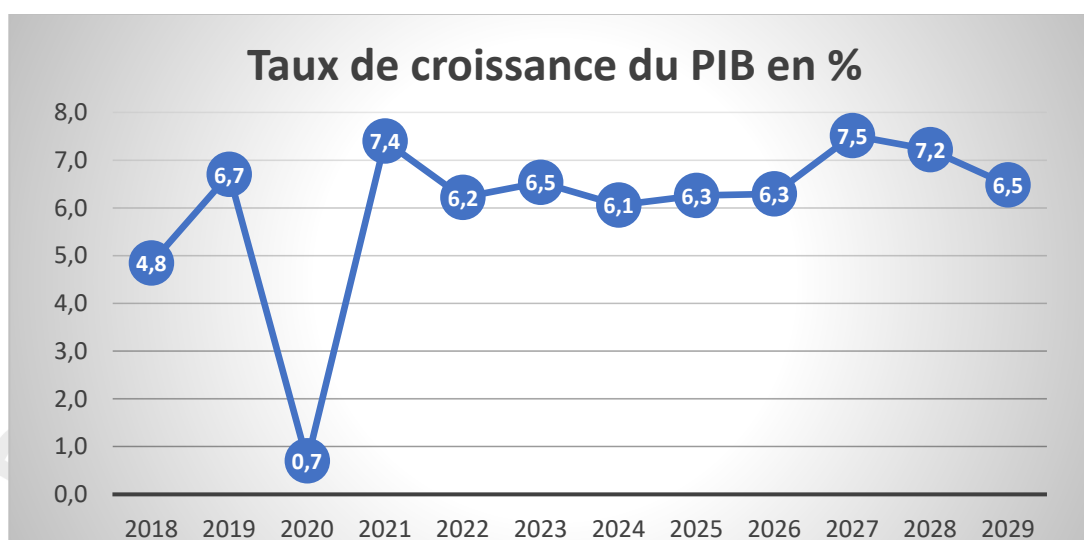
Au plan national, l'activité économique bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des investissements et réformes prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de la stabilité du cadre macroéconomique en dépit d'une légère baisse de l'activité économique internationale qui pâtit de la persistance de la guerre en Ukraine et de la crise du coût de la vie.

Dans le contexte international marqué par le maintien à la hausse des prix de l'énergie, des produits pétroliers, de l'engrais et de certains produits alimentaires, le Gouvernement ivoirien a pris un certain nombre de mesures performantes en vue de contenir la hausse généralisée des prix au niveau national et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit notamment de l'exonération de certaines taxes, du plafonnement des prix des produits de grande consommation et du contrôle des prix.

Ces mesures ont contribué à maintenir la confiance des chefs d'entreprises quant à la bonne tenue de l'activité économique sur le reste de l'année. Ainsi, la croissance économique s'est établie à 6,5% en

2023 contre 6,2% en 2022. Par ailleurs, cette croissance s'est accompagnée d'une décélération de l'inflation qui s'est établie à 4,4% contre 5,2% en 2022.

En dépit d'un environnement international difficile, marqué par des conflits, les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire demeureront bonnes. L'activité économique bénéficierait de la stabilité de l'environnement sociopolitique et sécuritaire, de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, de la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles et de politiques économiques appropriées. Ainsi, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 6,1% en 2024, 6,3% en 2025 et 6,9% sur la période 2026-2029.



**Source :** MEPD/DGE/DPPE, INS

## II. Estimations économiques en 2023 et perspectives en 2024-2029

### II.1. Estimations économiques en 2023

L'activité économique en 2023 a évolué dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité le rebond de l'économie.

Ainsi, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** a connu une baisse de 4,1% contre une hausse de 4,3% en 2022, faisant ressortir l'impact de la régression de l'agriculture d'exportation (-11,8%) en dépit de la croissance de l'agriculture vivrière (+8,5%), de la sylviculture (+0,4%) et de la pêche (+0,7%).

La baisse de l'agriculture d'exportation a résulté de la diminution des productions de cacao (-22,7%), de café (-50,6%) et de coton graine (-56,2%) en dépit de la progression des productions des autres spéculations.

Le fléchissement des productions du binôme café-cacao est lié (i) aux conditions climatiques qui ont connu des changements notamment avec l'apparition du phénomène de réchauffement El Niño, (ii) aux facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif observés en 2022, (iii) à la cherté des engrais limitant leur application dû à la guerre en Ukraine, (iv) aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays, surtout (v) à

l'arrêt de distribution des semences améliorées dans le cadre de la mesure de limitation de la production cacaoyère à deux millions de tonnes.

La contraction de la production de coton-graine a résulté de l'invasion du bassin cotonnier, en 2022, par des insectes ravageurs appelés « jassides ». Ces insectes ont décimé des plantations entières, affectant ainsi la campagne cotonnière 2022-2023 qui couvre la période allant de décembre 2022 à mai 2023

Par ailleurs, l'accélération de la production sucrière (+7,3%) a découlé de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

La filière de la noix de cajou (+19,2%) a continué à bénéficier des bonnes pratiques agricoles, d'une amélioration continue des rendements ainsi que d'un prix bord champ stable et rémunérateur.

Quant à la filière ananas (+5,0%), elle a profité des avantages du PURGA 2 pour la Filière Ananas qui a consisté à (i) labourer 167 hectares de parcelles cultivables, (ii) mettre en place 65 hectares d'ananas variété MD2 avec une estimation de production de 3 250 tonnes, (iii) acquérir des pesticides, du matériel et des équipements agricoles et (iv) distribuer des pesticides et des engrais aux producteurs.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance a découlé de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains (+3,2%), les céréales (+15,5%) et d'autres produits comme la tomate (+11,4%), l'arachide (+13,8%), l'aubergine (+34,4%) et le gombo (+114,8%).

La hausse de la production de bananes plantains est issue principalement des stratégies mises en place par le projet PURGA 2 dont (i) le renforcement des capacités en matériels d'un pépiniériste de banane plantain pour fournir 240 000 plants aux producteurs, (ii) la mise à disposition de 120 ha de parcelles aménagées et équipées en système d'irrigation, (iii) le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraichers (PRO2M) et (iv) l'aménagement de trois (03) plateformes de conditionnement avec une facilité de commercialisation.

**Le secteur secondaire** a progressé de 10,3% en 2023 après la hausse de 8,5% en 2022. Cette progression est en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+8,6%), l'énergie (+19,8%), les industries agroalimentaires (+7,6%), les autres industries manufacturières (+7,6%), l'extraction minière (+7,5%) et les produits pétroliers (+20,0%).

Les activités du BTP ont connu un dynamisme lié au démarrage et à l'accélération de certains grands projets d'infrastructures prévus, notamment : (i) la construction de l'autoroute reliant les villes de Bassam et d'Assinie, (ii) la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan, (iii) la construction de la deuxième phase de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, (iv) l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, (v) la construction du 4ème pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et d'Attécoubé, (vi) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (vii) les travaux de renforcement de la côtière, (viii) les travaux d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes et à l'achèvement d'autres projets notamment (ix) l'ensemble des stades et des infrastructures devant abriter la CAN, (x) le 5ème pont d'Abidjan reliant les communes de Cocody et du Plateau et (xi) la section Tiébissou – Bouaké de l'autoroute du Nord.

L'accélération de l'énergie a résulté principalement de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements notamment (i) l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Côte d'Ivoire et la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES), (ii) l'amélioration de la sécurité d'exploitation du système électrique, l'alimentation des zones rurales en électricité, (iii) la

facilitation de l'autonomisation de la femme et la création des activités génératrices de revenus, (iv) l'amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité (Réduction du Temps Moyen de Coupure et de l'Energie Non Distribuée), du rendement et de la sûreté de fonctionnement et (v) l'accompagnement du développement des Zones industrielles de la Côte d'Ivoire.

La croissance de l'extraction minière a découlé notamment, de la hausse de la production de pétrole brut (+15,6%), d'or (+4,1%), de nickel (+34,8%), de manganèse (+26,4%) en dépit de la baisse de la production de diamant (-40,3%). La production de pétrole brut a bénéficié des retombées des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2022. L'extraction aurifère a profité de la mise en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu. Quant à la production de nickel, elle a tiré avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. S'agissant de la production de diamant, elle a pâti de l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement.

**Le secteur tertiaire** est ressorti à 8,4% en 2023 après la hausse de 6,3% en 2022 grâce à la hausse des transports (+9,3%), des télécommunications (+8,7%), du commerce (+7,4%) et des autres services (+8,6%). Cette dynamique a été induite principalement par les performances au niveau du secteur secondaire.

En outre, la bonne performance des télécommunications a été en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et la digitalisation du pays.

L'activité de transport s'est globalement maintenue à la hausse, grâce à l'évolution favorable de toutes ses composantes hormis le transport ferroviaire qui a enregistré un repli du trafic de marchandises. Le transport ferroviaire est limité, d'une part, par l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et du matériel d'exploitation, et d'autre part, par la crise sociopolitique et sécuritaire au Burkina Faso qui perturbe ses échanges.

Le commerce a continué de tirer parti de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

**Le secteur non marchand** a cru de 4,7% après 8,8% en 2022, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et d'autre part, en lien avec les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

**Les droits et taxes nets de subventions** sont ressortis en hausse de 8,0% après 1,7% en 2022 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte d'accélération de l'inflation.

**Au niveau de la demande**, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements (+9,3% après +13,9% en 2022) et l'affermissement de la consommation finale (+4,5% contre +5,3% en 2022).

La hausse de la **consommation finale** est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+3,5% après +11,1% en 2022) et de la consommation des ménages (+4,7% après +4,4% en 2022) qui ont bénéficié de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

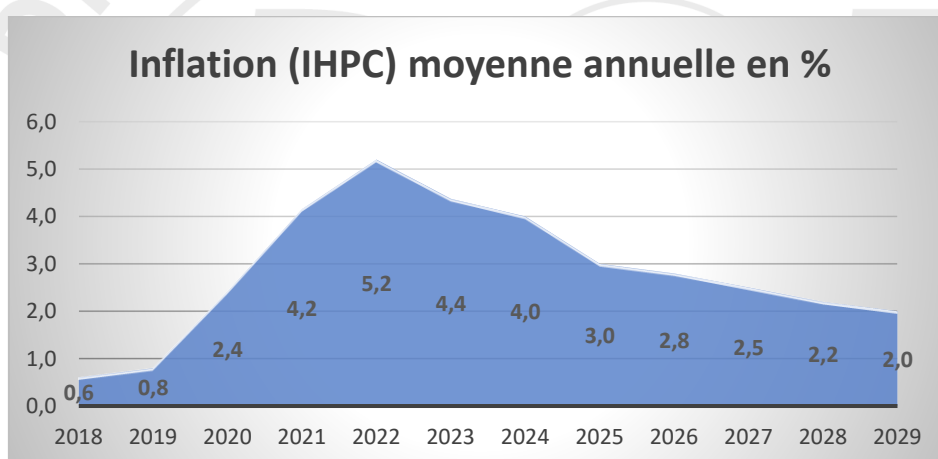
**Les investissements** ont été soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction (i) de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (ii) de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké section Tiébissou-Bouaké, (iii) de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, (iv) du barrage hydroélectrique de Gribo Popoli, (v) de la centrale à charbon de San-Pédro, (vi) de la centrale à biomasse d'Aboisso et (vii) des centrales solaires de Boundiali, de Laboa et de Touba. Par ailleurs, les investissements ont bénéficié également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 25,6% du PIB contre 25,2% en 2022. Le taux d'investissement public s'est établi à 6,8% après 7,2% en 2022.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** se sont affichées en hausse de 8,4% après 58,3% en 2022 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

**Les exportations de biens et services** sont ressorties de 2,5% après une hausse de 47,9% en 2022, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

**L'inflation** a évolué de 4,4%, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%, en lien avec le renchérissement des produits énergétiques et des produits alimentaires.



**Source :** MEPD/DGE/DPPE, INS

## II.2 – Prévisions économiques en 2024

Après un taux de croissance de 6,5% en 2023, l'économie ivoirienne devrait bénéficier de la stabilité socio-politique et se situer à 6,1 % en 2024, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, l'évolution du PIB réel suivant ses composantes se présenterait comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** devrait connaître une hausse (+7,2% contre -4,1% en 2023) en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+10,7%) et de l'agriculture vivrière (+3,1%) en dépit de la baisse de la pêche (-5,8%). La hausse de l'agriculture d'exportation résulterait de la

progression des productions de cacao (+12,5%), de café (+70,6%), de coton graine (+47,3%), de caoutchouc (+21,0%), de palmier à huile (+6,0%) et d'ananas (+7,0%) en dépit de la baisse des productions d'anacarde (-18,4%), de bananes dessert (-0,9%) et de sucre (-0,7%).

L'accélération des productions du binôme café-cacao serait lié notamment (i) à l'amélioration des prix aux producteurs, (ii) à l'effort de transformation au niveau national et (iii) à la mise en place des mesures d'adaptation au changement climatique.

La progression de la production de coton graine résulterait aussi bien de la mise en œuvre réussie d'une formule de produit phytosanitaire innovante qui combat efficacement les « jassides » qui ont décimé des plantations entières que de l'augmentation du rendement moyen à l'hectare. En effet, le rendement moyen à l'hectare passerait de 574 kg/ha en 2023 à 886 kg/ha en 2024. Cette hausse est aussi imputable au soutien du Gouvernement à travers la lutte contre les jassides et la sensibilisation des producteurs.

L'accroissement de la production de palmier à huile découlerait de la mise en œuvre d'un programme de fertilisation, de renouvellement de certains pieds de palmier et surtout de la mise en place d'un nouveau mécanisme de prix.

La filière ananas (+7,0%) profiterait toujours des avantages du PURGA 2 pour la Filière Ananas qui a consisté à (i) labourer 167 hectares de parcelles cultivables, (ii) mettre en place 65 hectares d'ananas variété MD2 avec une estimation de production de 3 250 tonnes, (iii) acquérir des pesticides, du matériel et des équipements agricoles et (iv) distribuer des pesticides et des engrais aux producteurs.

Quant à la filière de la noix de cajou (-18,4%), elle pâtirait non seulement de la baisse des prix au niveau international mais également des effets néfastes du changement climatique.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance découlerait principalement de la hausse des différentes productions céréalières (+16,5%) notamment le riz (+20,4%), le maïs (+14,0%), le sorgho (+6,7%) et le mil (+6,1%).

L'accroissement de la production du riz serait lié à la fois à une extension des superficies emblavées et à une intensification avec une meilleure productivité (hausse du rendement moyen global par hectare).

La hausse de la production de maïs découlerait (i) de l'appui à la filière à travers la production et la distribution de semences de maïs aux producteurs, (ii) de la maîtrise des attaques de la chenille légionnaire sur les pieds de maïs et (iii) de la distribution des intrants (matériel végétal et engrais) dans le cadre de 2PAU-CI (Projet de programme agricole d'urgence en Côte d'Ivoire).

Quant à la production de mil et de sorgho, elle serait impactée par (i) les efforts de mécanisation de la filière, (ii) la distribution de matériel roulants (senekela), (iii) le traitement efficace des jassides et (iv) le soutien aux producteurs de la filière maraîchère à travers le Projet de Développement des Chaînes de Valeur Vivrières (PDC2V).

Par ailleurs, concernant le vivrier, il est important de noter que d'autres facteurs exogènes ont contribué à la motivation des producteurs à produire. Ce sont, entre autres :

- au niveau du domaine foncier, le lancement officiel du Programme de renforcement de la sécurité foncière rurale (PRESFOR) permettra d'améliorer la cohésion sociale, réduire les inégalités basées sur le genre, et accroître l'accès des femmes à la terre.
- au niveau des prix, une amélioration du prix moyen de vente du vivrier, entraînant une meilleure valorisation du vivrier garantissant ainsi un meilleur revenu aux producteurs.

**Le secteur secondaire** progresserait de 2,8% en 2024 après la hausse de 10,3% en 2023. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'énergie (+2,6%), des industries agroalimentaires (+1,2), des autres industries manufacturières (+3,9%), de l'extraction minière (+8,7%) et des produits pétroliers (+5,8%) en dépit du repli des BTP (-1,1%).

La croissance de l'extraction minière découlerait notamment, de la hausse de la production de pétrole brut (+47,1%), d'or (+3,4%), de nickel (+10,0%), de manganèse (+10,0%), de diamant (+47,8%) et de bauxite (+10,0%) en dépit de la baisse de la production de gaz (-4,2%). La production de pétrole brut bénéficierait du renforcement de l'exploitation du champ « baleine » entré en production à partir du mois d'août 2023. L'extraction aurifère profiterait de la poursuite de la production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu ouverte en 2023. S'agissant de la production de diamant, elle s'accroîtrait avec l'utilisation d'engins mécanisés dans le cadre de l'exploitation semi-industrielle des dykes diamantifères des permis de recherche détenus par la SODEMI.

La hausse des produits pétroliers serait soutenue par la hausse de la consommation nationale et des exportations.

L'accélération de l'énergie résulterait de la poursuite de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Côte d'Ivoire.

La régression des activités des BTP serait en lien avec l'arrivée en maturité de la plupart des grands projets contenus dans le PND 2021-2025 compte tenu de leur accélération et achèvement en 2023 en rapport avec l'organisation de la CAN 2023.

**Le secteur tertiaire** ressortirait à 6,6% en 2024 après la hausse de 8,4% en 2023 grâce à la hausse des transports (+6,3%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+5,9%) et des autres services (+7,5%).

L'activité de transport serait en hausse, grâce à l'évolution favorable du transport aérien qui bénéficierait des investissements réalisés dans le secteur. Il s'agit notamment de l'acquisition par la compagnie Air Côte d'Ivoire de 5 nouveaux avions et la réhabilitation de l'aéroport de Korhogo qui devrait accueillir 150 000 voyageurs chaque année. S'agissant du transport maritime, il bénéficierait de la reprise des activités de stockage, d'entreposage et surtout à la baisse des coûts du fret. Le transport ferroviaire profiterait d'un dynamisme du trafic de marchandises et de personnes.

Les télécommunications bénéficieraient les investissements réalisés dans le cadre de la Stratégie Nationale du Numérique.

Le commerce connaîtrait une croissance importante grâce à la hausse des marges à l'export, qui résulterait de la forte progression des prix des matières premières. En effet, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail et de gros des produits intermédiaires non agricoles afficheraient une évolution à la hausse.

Les autres services seraient en hausse grâce à la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes que sont, les services financiers et assurances, les entretiens et réparations divers, l'hôtellerie et le tourisme.

**Le secteur non marchand** devrait croître de 9,1% après 4,7% en 2023, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de



scolarisation obligatoire et de santé pour tous et d'autre part, en lien avec les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 7,6% après 8,0% en 2023 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre de la vie chère.

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+8,1% après +9,3% en 2023) et l'affermissement de la consommation finale (+3,4% contre +4,5% en 2023).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

**Les investissements** bénéficieraient du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 26,2% du PIB contre 25,6% en 2023. Le taux d'investissement public s'établirait à 7,0% après 6,8% en 2023.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** s'afficheraient en hausse de 6,7% après 8,4% en 2023 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

**Les exportations de biens et services** connaîtraient une hausse de 6,4% après 2,5% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

**L'inflation** évoluerait de 4,0%, en lien avec le maintien des prix élevés des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires au niveau local.

### II.3 – Prévisions économiques en 2025

Après un taux de croissance de 6,1% en 2024, l'économie ivoirienne devrait bénéficier de la stabilité socio-politique et se situer à 6,3% en 2025, en lien avec la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, l'évolution du PIB réel suivant ses composantes se présenterait comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** devrait connaître une hausse (+5,1% contre +7,2% en 2024) en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+5,1%), de l'agriculture vivrière (+5,2%) et de la pêche (+5,3%). La hausse de l'agriculture d'exportation résulterait de la progression des différentes productions notamment celles de cacao (+2,4%), de bananes dessert (+2,0%), de coton graine (+5,5%), de caoutchouc (+21,0%), d'anacarde (+5,0%) et d'ananas (+7,0%) en dépit de la baisse du café (-25,0%). Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2 et PURGA 2) et de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

**Le secteur secondaire** progresserait de 6,5% en 2025 après la hausse de 2,8% en 2024. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+5,8%), l'énergie (+19,7%), les industries agroalimentaires (+4,6), les autres industries manufacturières (+4,3%), l'extraction minière (+12,5%) et les produits pétroliers (+0,6%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nickel, électricité etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

**Le secteur tertiaire** ressortirait à 6,3% en 2025 après la hausse de 6,6% en 2024, grâce à la hausse des transports (+4,4%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+6,6%) et des autres services (+6,9%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

**Le secteur non marchand** devrait croître de 6,1% après 9,1% en 2024, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 8,1% après 7,6% en 2024 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de lutte contre de la vie chère.

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+8,1% comme en 2024) et l'affermissement de la consommation finale (+3,7% contre +3,4% en 2024).

**La consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

**Les investissements** continueraient de bénéficier du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 26,8% du PIB contre 26,2% en 2024. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,8% après 7,0% en 2024.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** s'afficheraient en hausse de 5,3% après 6,7% en 2024 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

**Les exportations de biens et services** connaîtraient une hausse de 7,1% après 6,4% en 2024, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

**L'inflation** évoluerait de 3,0%, en lien avec le maintien des prix élevé des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires.

#### II.4 - Perspectives économiques sur la période 2026-2029

La période 2026-2029 sera caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Côte d'Ivoire (PSCI) 2030 à travers le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il

s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Ainsi, le taux de croissance annuel moyen attendu serait d'environ 6,9% sur la période 2026-2029. Cette croissance serait soutenue, **du côté de l'offre**, par l'ensemble de ses secteurs à savoir les secteurs primaire (+2,9%), secondaire (+9,2%) et tertiaire (+6,8%).

Le secteur non marchand et les droits et taxes seraient respectivement en hausse de 6,6% et de 8,6% sur la période 2026-2029, en lien avec le dynamisme de l'activité économique.

**Du côté de la demande**, la consommation finale (+3,8%), les investissements (+10,7%), les importations (+5,4%) et les exportations (+6,8%) soutiendraient l'activité économique.

**L'inflation** serait à 2,4% en moyenne sur la période, respectant la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

### Conclusion

En dépit du contexte international peu favorable marqué par des tensions géopolitiques, notamment les conflits Russie-Ukraine, Israël-Palestine et les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, l'environnement économique national en 2023 a été caractérisé par la poursuite de la dynamique économique dans un climat des affaires favorable. Ainsi, le taux de croissance est ressorti à 6,5% en 2023 après 6,2% en 2022. Cette dynamique a été soutenue du côté de l'offre par l'ensemble des secteurs et du côté de la demande, par la consommation finale, les investissements et les exportations. En outre, à l'instar des autres économies, l'inflation s'est ralentie pour ressortir à 4,4% contre 5,2% en 2022.

En 2024, l'activité économique nationale connaîtrait une augmentation avec un taux de croissance de 6,1%, grâce à la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025. La croissance sur la période 2026-2029 s'afficherait également à 6,9% en moyenne annuelle s'appuyant du côté de l'offre sur la production agricole, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

TABLEAU RESUME DES PRINCIPAUX AGREGATS (ANNEE DE BASE CONSTANTE FIXE = 2015)

Version du 09 octobre 2024	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	MOY. 2026-2029
	prov.	est.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.
<b>1. En valeur (milliards Francs courants)</b>									
<b>PIB total</b>	<b>43 771,2</b>	<b>47 790,9</b>	<b>52 400,0</b>	<b>57 100,0</b>	<b>62 212,1</b>	<b>68 451,4</b>	<b>75 086,9</b>	<b>81 882,3</b>	<b>71908,2</b>
Variation annuelle en %	8,4	9,2	9,6	9,0	9,0	10,0	9,7	9,1	9,4
<b>PIB par habitant prix courant (en milliers de FCFA)</b>	<b>1 448,8</b>	<b>1 539,3</b>	<b>1 642,8</b>	<b>1 743,1</b>	<b>1 850,3</b>	<b>1 984,5</b>	<b>2 122,6</b>	<b>2 257,6</b>	<b>2053,8</b>
<b>Epargne intérieure brute (EIB)</b>	<b>9 618,7</b>	<b>10 523,8</b>	<b>12 312,0</b>	<b>14 297,5</b>	<b>16 816,5</b>	<b>20 138,4</b>	<b>23 706,0</b>	<b>26 999,8</b>	<b>21915,2</b>
en % du PIB	22,0	22,0	23,5	25,0	27,0	29,4	31,6	33,0	30,2
<b>FBCF</b>	<b>11 027,0</b>	<b>12 241,8</b>	<b>13 741,0</b>	<b>15 285,7</b>	<b>17 259,1</b>	<b>19 656,7</b>	<b>21 982,3</b>	<b>24 434,8</b>	<b>20833,2</b>
Taux d'investissement en %	25,2	25,6	26,2	26,8	27,7	28,7	29,3	29,8	28,9
public	7,1744	6,8	7,0	6,8	7,1	7,2	7,1	7,1	7,1
privé	18,0	18,8	19,2	20,0	20,7	21,5	22,1	22,7	21,8
<b>ICOR</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>4,2</b>
<b>Solde commercial (FOB-FOB)</b>	<b>-758,3</b>	<b>-551,6</b>	<b>1 740,3</b>	<b>2 961,3</b>	<b>2 231,6</b>	<b>2 360,4</b>	<b>2 996,7</b>	<b>3 367,0</b>	<b>2738,9</b>
Taux de couverture en %	93,1	94,9	116,2	127,6	119,9	120,2	124,5	125,8	122,6
<b>PIB en francs constants 2015 (milliards FCFA)</b>	<b>39 952,2</b>	<b>42 563,5</b>	<b>45 141,7</b>	<b>47 967,9</b>	<b>50 986,9</b>	<b>54 819,3</b>	<b>58 777,8</b>	<b>62 587,3</b>	<b>56792,8</b>
<b>PIB/hab à prix constant 2015 (milliers de FCFA)</b>	<b>1 322,4</b>	<b>1 370,9</b>	<b>1 415,2</b>	<b>1 464,3</b>	<b>1 516,5</b>	<b>1 589,3</b>	<b>1 661,6</b>	<b>1 725,6</b>	<b>1623,2</b>
Délateur du PIB base 100 = 2015	109,6	112,3	116,1	119,0	122,0	124,8	127,7	130,8	126,3
<b>2. Variations en volume (en %)</b>									
<b>PIB total</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>
- secteur primaire	4,3	-4,1	7,2	5,1	1,5	3,2	2,7	4,0	2,9
- secteur secondaire	8,5	11,3	2,8	6,5	7,2	10,7	10,7	8,3	9,2
- secteur tertiaire	6,3	8,4	6,6	6,3	6,9	6,9	6,7	6,6	6,8
- secteur non marchand	8,8	4,7	9,1	6,1	8,1	9,0	6,1	3,0	6,6
- droits et taxes	1,7	8,0	7,6	8,1	8,3	9,0	9,0	8,0	8,6
<b>PIB par habitant</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>
<b>FBCF</b>	<b>13,9</b>	<b>9,3</b>	<b>8,1</b>	<b>8,1</b>	<b>10,7</b>	<b>11,6</b>	<b>10,6</b>	<b>10,0</b>	<b>10,7</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
<b>Exportations de biens</b>	<b>46,6</b>	<b>3,0</b>	<b>5,9</b>	<b>7,5</b>	<b>5,5</b>	<b>6,0</b>	<b>9,8</b>	<b>6,0</b>	<b>6,8</b>
<b>Importations de biens</b>	<b>58,8</b>	<b>9,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5,6</b>	<b>8,9</b>	<b>6,2</b>	<b>4,6</b>	<b>5,5</b>	<b>6,3</b>
<b>3. Prix implicites (variation annuelle en %)</b>									
<b>Déflateur implicite du PIB</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>
<b>Déflateur conso. des ménages</b>	<b>4,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>
<b>IHPC (moyenne annuelle %)</b>	<b>5,2</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>
<b>Termes de l'échange des biens</b>	<b>-6,9</b>	<b>8,1</b>	<b>23,9</b>	<b>7,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>0,5</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,8</b>
<b>4. Contributions à la croissance du PIB</b>									
- secteur primaire	0,8	-0,7	1,2	0,8	0,2	0,5	0,4	0,6	0,4
- secteur secondaire	1,9	2,5	0,6	1,5	1,6	2,5	2,5	2,0	2,2
- secteur tertiaire	2,8	3,8	3,0	2,9	3,2	3,2	3,1	3,0	3,1
- secteur non marchand	0,6	0,4	0,7	0,5	0,6	0,7	0,5	0,2	0,5
- droits et taxes	0,1	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total PIB</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>
<b>5. Données en dollar US</b>									
<b>PIB nominal (milliards)</b>	<b>70,3</b>	<b>78,8</b>	<b>87,8</b>	<b>95,7</b>	<b>104,3</b>	<b>114,6</b>	<b>125,7</b>	<b>137,1</b>	<b>120,4</b>
PIB par habitant	2 327,5	2 537,9	2 751,9	2 922,7	3 102,6	3 323,2	3 553,4	3 779,3	3439,6
FBCF (milliards)	17,7	20,2	23,0	25,6	28,9	32,9	36,8	40,9	34,9
Exportations totales (milliards)	17,2	18,0	22,2	24,2	23,9	25,1	27,2	29,2	26,3
dont biens	16,3	17,1	20,9	23,0	22,5	23,5	25,5	27,5	24,8
Importations totales (milliards)	20,3	21,0	22,4	22,6	22,5	22,4	23,0	24,8	23,2
<b>Pour mémoire:</b>									
<b>Nombre d'habitants (millions) (*)</b>	<b>30,2</b>	<b>31,0</b>	<b>31,9</b>	<b>32,8</b>	<b>33,6</b>	<b>34,5</b>	<b>35,4</b>	<b>36,3</b>	<b>34,9</b>
croissance démographique en %	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6
FCFA pour 1 dollar (moyenne annuelle)	622,5	606,5	597,0	596,4	596,4	597,2	597,4	597,4	597,1

Source : MEPD / Direction Générale de l'Economie /DPPE, Agence Nationale de la Statistique (ANStat).

(\*) RGPH décembre 2021, population en fin d'année

## HYPOTHESES DU CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2023-2029 (Version provisoire)

Version du 09 octobre 2024	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	MOY. 2026-2029
Productions (en milliers de tonnes)	prov.	est.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.	prev.
Café	94,9	46,9	80,0	60,0	75,0	65,5	70,1	67,6	69,6
Cacao	2 358,8	1 822,3	2 050,0	2 100,0	2 025,0	2 071,2	2 013,7	2 052,0	2 040,5
Bananes	488,2	505,1	500,4	510,4	520,6	531,0	541,6	552,5	536,4
Ananas	72,9	76,6	81,9	87,7	89,4	91,2	93,0	94,9	92,1
coton graine	539,6	236,2	347,9	367,0	404,6	428,1	471,7	476,4	445,2
Huile de palme	541,5	562,5	596,3	631,9	663,5	696,7	731,5	768,1	714,9
Sucre	189,8	203,7	202,3	206,3	210,5	214,7	219,0	223,3	216,9
Caoutchouc	1 320,1	1 624,8	1 966,0	2 378,9	2 378,9	2 378,9	2 378,9	2 378,9	2 378,9
Anacarde	1 028,2	1 225,9	1 000,0	1 050,0	1 102,5	1 157,6	1 215,5	1 276,3	1 188,0
Pétrole (milliers de barils)	9 300,6	10 752,2	15 817,1	20 467,4	26 391,1	48 064,9	73 345,0	70 664,9	54 616,5
<i>Barils/jour</i>	25 481,0	29 458,1	43 334,6	56 075,0	72 304,4	131 684,7	200 945,3	193 602,5	149 634,2
Gaz (millions de metre cube)	2 513,2	2 607,0	2 498,7	2 894,0	2 963,6	4 103,9	5 739,5	5 701,4	4 627,1
Or (en kilogramme)	48 317,0	50 288,0	52 000,0	54 000,0	56 000,0	58 000,0	60 000,0	62 000,0	59 000,0
Manganèse (tonnes)	929 705,4	1 175 300,9	1 292 830,0	1 410 360,0	1 527 890,0	1 680 679,0	1 848 746,0	2 033 620,6	1 772 733,9
Diamant ( carats)	3 968,9	2 367,6	3 500,0	5 000,0	7 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	9 250,0
Nickel (milliers de tonnes)	1 840,8	2 480,5	2 728,6	2 976,7	3 224,7	3 547,2	3 901,9	4 292,1	3 741,5
Bauxite (milliers de tonnes)	55,0	200,0	220,0	240,0	260,0	280,0	300,0	320,0	290,0
Production de produits pétroliers (Kt)	4 347,0	4 891,0	5 212,9	5 204,5	5 266,0	5 645,9	5 835,0	6 039,2	5 696,5
Production d'électricité (GWH)	12 147,7	13 344,8	14 286,0	15 752,0	16 960,0	17 910,0	20 553,0	21 893,0	19 329,0
<b>Croissance en volume (en %)</b>									
<b>Secteur primaire</b>	<b>4,3</b>	<b>-4,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>2,9</b>
Agriculture vivrière, élevage	4,1	8,5	3,1	5,2	5,1	4,8	6,9	6,0	5,7
Agriculture d'exportation	5,3	-11,8	10,7	5,1	-1,1	1,9	-0,6	2,4	0,7
Sylviculture	-16,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	1,2	0,7	-5,8	5,3	15,1	9,5	16,4	10,2	12,8
<b>Secteur secondaire</b>	<b>8,5</b>	<b>10,3</b>	<b>2,8</b>	<b>6,5</b>	<b>7,2</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>	<b>8,3</b>	<b>9,2</b>
Extraction minière	4,3	7,5	8,7	12,5	10,8	35,1	30,9	12,4	22,3
Industries agro-alimentaires	3,4	7,6	1,2	4,6	6,8	7,3	7,0	7,2	7,1
Produits pétroliers	12,1	20,0	5,8	0,6	1,2	5,2	3,3	3,5	3,3
Energie (gazeaulec)	5,5	19,8	2,6	19,7	9,1	5,9	9,7	12,8	9,4
BTP	23,6	8,6	-1,1	5,8	10,3	10,0	9,5	9,0	9,7
Autres industries manufacturières	5,1	7,6	3,9	4,3	4,3	4,9	4,2	5,3	4,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6,3</b>	<b>8,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>6,7</b>	<b>6,6</b>	<b>6,8</b>
Transports	4,7	9,3	6,3	4,4	5,3	5,7	5,6	5,8	5,6
Télécommunication	1,8	8,7	6,8	6,6	7,3	7,4	7,4	7,0	7,3
Commerce	14,2	7,4	5,9	6,6	6,5	6,6	6,6	7,0	6,7
Autres services (2)	0,0	8,6	7,5	6,9	8,0	7,6	7,3	6,5	7,3
<b>Droits et taxes</b>	<b>1,7</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,1</b>	<b>8,3</b>	<b>9,0</b>	<b>9,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,6</b>
<b>Pib non marchand</b>	<b>8,8</b>	<b>4,7</b>	<b>9,1</b>	<b>6,1</b>	<b>8,1</b>	<b>9,0</b>	<b>6,1</b>	<b>3,0</b>	<b>6,6</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
Consommation des ménages	4,4	4,7	3,5	3,7	3,7	4,4	4,3	4,1	4,1
Consommation publique	11,1	3,5	3,2	3,5	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Investissements</b>	<b>13,9</b>	<b>9,3</b>	<b>8,1</b>	<b>8,1</b>	<b>10,7</b>	<b>11,6</b>	<b>10,6</b>	<b>10,0</b>	<b>10,7</b>
Investissements privés	7,9	11,9	7,7	10,2	10,5	12,1	11,7	10,7	11,3
Investissements publics	30,2	2,7	9,0	3,0	11,1	10,0	7,7	8,0	9,2
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>47,9</b>	<b>2,5</b>	<b>6,4</b>	<b>7,1</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>	<b>10,3</b>	<b>5,2</b>	<b>6,8</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>58,3</b>	<b>8,4</b>	<b>6,7</b>	<b>5,3</b>	<b>7,5</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>6,1</b>	<b>5,4</b>
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>
Déflateur	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>

Source: MEPD/DGE/DPPE, ANStat

(1) Fabrication de meubles, Fabrication de produits chimiques, Fabrication de produits en caoutchouc, Travail du bois, production de ciment et matériaux de construction, etc.

(2) Entretien et réparations divers, Hôtellerie et Tourisme, Services immobiliers, services aux entreprises, etc.